

ANNONCES LÉGALES

Ogar Vie

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
CAPITAL SOCIAL 3.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 1881 BOULEVARD DE L'INDEPENDANCE
B.P. 201 - LIBREVILLE - GABON
R.C.C.M. : LIBREVILLE N° 2002B01737
N° STATISTIQUE: 094 133/Z
NIF :794133 P

--- 00&00 ---

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Ogar Vie sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le Jeudi 28 Septembre 2023 à 09 heures 30 minutes (08 heures 30 minutes GMT) dans la salle du Conseil d'Administration au 4ème étage de l'immeuble abritant le siège social sis au Boulevard de l'Indépendance BP. 201 Libreville, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour ci-après:

ORDRE DU JOUR DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- a. Présentation du rapport du Conseil d'Administration;
- b. Présentation du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des conventions réglementées;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
4. Nomination des Commissaires aux comptes;
5. Fixation du montant des indemnités de fonction de l'exercice 2023 ;
6. Pouvoirs pour formalités.

ORDRE DU JOUR DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Modification des statuts:
 - Présentation de la note sur les modifications statutaires intervenues ;
2. Délégation de pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour la signature des statuts modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 septembre 2023 ;
3. Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale ou pourra s'y faire représenter par un mandataire.

Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés au siège social deux (02) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les actionnaires peuvent également participer à la réunion à distance, par visioconférence ou tous autres moyens de télécommunication permettant leur identification.

Les actionnaires ont la possibilité de voter par correspondance, en renseignant le bulletin dédié mis à leur disposition à cet effet, puis en le déposant au siège social au moins vingt-quatre (24) heures avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les documents prescrits par l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social où ils pourront en prendre connaissance soit par eux-mêmes, soit par mandataire dûment habilité.

LE CONSEIL D' ADMINISTRATION 16490

Ogar Assurances

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
CAPITAL SOCIAL 3.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 1881 BOULEVARD DE L'INDEPENDANCE
B.P. 201 - LIBREVILLE - GABON
R.C.C.M. : LIBREVILLE N° 2002B01737
N° STATISTIQUE: 094 133/Z
NIF :794133 P

--- 00&00 ---

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Ogar Vie sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le Jeudi 28 Septembre 2023 à 09 heures 30 minutes (08 heures 30 minutes GMT) dans la salle du Conseil d'Administration au 4ème étage de l'immeuble abritant le siège social sis au Boulevard de l'Indépendance BP. 201 Libreville, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour ci-après:

ORDRE DU JOUR DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- a. Présentation du rapport du Conseil d'Administration;
- b. Présentation du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des conventions réglementées;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
4. Nomination des Commissaires aux comptes;
5. Fixation du montant des indemnités de fonction de l'exercice 2023 ;

6. Pouvoirs pour formalités.

ORDRE DU JOUR DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Modification des statuts:
 - Présentation de la note sur les modifications statutaires intervenues ;
2. Délégation de pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour la signature des statuts modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 septembre 2023 ;
3. Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale ou pourra s'y faire représenter par un mandataire.

Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés au siège social deux (02) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les actionnaires peuvent également participer à la réunion à distance, par visioconférence ou tous autres moyens de télécommunication permettant leur identification.

Les actionnaires ont la possibilité de voter par correspondance, en renseignant le bulletin dédié mis à leur disposition à cet effet, puis en le déposant au siège social au moins vingt-quatre (24) heures avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les documents prescrits par l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social où ils pourront en prendre connaissance soit par eux-mêmes, soit par mandataire dûment habilité.

LE CONSEIL D' ADMINISTRATION 16491

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

16384 — Villa à louer Angondjé. 066133270 / 062522666

Tel: 066 42 08 59

16492 — J.F.Gab 2ans exp. recherche emploi secrétaire .Tél: 074 15 74 79

EMPLOI OFFRE

16477 — Particulier cherche gardien logée .Tél: 076 53 02 68

16493 — J.F Gab cherche emploi secrétaire avec 2 ans d'expérience. Tel: 074157479

EMPLOI DEMANDE

16471 — Cuisinier togo cherche emploi.077047645/066953817

16495 — Santoméenne cher empl nounou-ménagère 1/2jrnée et logée nourrie, 066793650

16478 — Cuisinier expérimenté cherche emploi.077 75 27 50

16500 — Jeune fille Togolaise cherche emploi nounou-ménagère. 066 11 06 38

16481 — D Togo cherche emploi nounou ménagère logée nourrie.

00000 —J.F togolaise cherche emploi nounou-ménagère logée. 076 29 14 04

MÉDECINS

Professeur KABA

Médecin traditionnel, traiteur de situation cas par cas international. Tél : 076 369 854/+33 7 81 80 63 25 **16322**

AVIS

N'ACHETEZ PAS VOTRE PERMIS C'EST ILLEGAL ET LA ROUTE TUE ONG STOP ACCIDENTS. TEL:062.20.49.72 16444

AVIS DE DÉCÈS



Les clans Boupéti et Bagambou ont la douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de leur fils, **M. BOUSSAMBA KOUKA Joseph**, survenu le 3 septembre 2023 à Libreville. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement. **16446**



Les clans Djoungou-passi, IMONDO et Bavela, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Moabi, Mouila, Lambaréné, Tchibanga et Libreville le décès de leur sœur, mère et grand-mère **KOU MBA Émilienne** survenu le Dimanche 3 Septembre 2023 des suites d'une courte Maladie. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **16473**



LES DESCENDANTS AMORISSAN RENDJOGO XAVIER, ENFANTS, PETITS-ENFANTS ONT LA DOULEUR DE VOUS ANNONCER LE DECES DE LEUR FRERE ET ONCLE ONGONWOU RAPONTCHOMBO GASSITA A. CHRISTIAN XAVIER, SURVENU LE 1er 09 2023 À LIBREVILLE. 16483



Feu **MAPONGA Martin**, Famille et alliés, feu **MOUWEMBE Yvonne**, Famille et alliés ont le regret d'annoncer le décès de leur Fille **BIKISSA Martine**, survenu le 27 Août 2023 à Libreville des suites d'une affection médicale. Le programme des obsèques est le suivant :

- Mardi 12 septembre Sortie du corps et exposition à CASEP-GA de 09 h à 10h30 suivie du transfert sur Moanda par la SETRAG. **16503**



Les clans **Nkodiein d'Essone, Effack de Nkok ebeigne et Essangui de Mendouma** ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur frère, fils et beau-fils **MEDZEGUE ASSOUMOU Janvier**, Inspecteur de service de la Marine Marchande, survenu à Libreville le mardi 5 septembre 2023. Le programme des obsèques fera l'objet d'une publication ultérieure. **16484**



La famille de feu **Kambsi Sal**, les enfants (Pemb, Tchitumb, Tchibind), petits-enfants, arrière-petits-enfants, ont la grande douleur d'annoncer, le décès de leur fille, Mme veuve **Suzanne DEJEAN, née TCHITOU LA PAMBO Suzanne**, le 5 septembre 2023, au CHU d'Angondjé. Le programme des obsèques suivra ultérieurement. **16485**



Monsieur **Schumer NDYAYE** et famille, les enfants :
- Georgina MBOUMBA,
- Guy Roger REMBOUNDOU,
- Ghislain TCHIBINDA AMADOU,
- Serge AMADOU RELONGA,
- Ulrich ONANGA NDIAYE,
- Marielle BINDA AMADOU épse MOUNDOUNGA, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Libreville, Port-Gentil et Lambaréné, le décès de leur épouse et mère **Bernadette OSSINGA Epse SCHUMER NDYAYE**, survenu le 5 septembre 2023 à Libreville. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **16496**



Le clan **Boupéti** et la famille de feu **KOUKA Théophile**, Le clan **Bagambu** et la famille de feu **BANTSANTSA Thuriaf** annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, **M. BOUSSAMBA KOUKA Joseph**, survenu le 03 septembre 2023 à Libreville. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement. **16497**



Les clans **BAGAMBU, DIBURE KUMB NA UVEMBI, IMONDU**; Les familles de : Feus **Nazaire BOULINGUI KOUMBA, Faustin MOUNGUENGUI, Henri MOUNGUENGUI, Emile KASSA, Philibert MBADINGA, Dominique PIOGA, François DJALA, Etienne DJEMBI MAPOTA, Théo MOUSSAVOU MOUDOUMA, Jeanne KOUMBA**, enfants et petits-enfants ; Les familles **Joseph MIHINDOU, Jean Pierre KASSA, Rosalie KOUMBA, Thérèse NZAOU**, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur neveu, fils et frère, le **Médecin-Colonel Rufin BIGNOUMBA IBOULI**, survenu le mardi 5 septembre 2023 à l'HIAOBO. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **16498**



Les enfants et petits-enfants **MANTSA Jean-Paul** et Feue **DIVINOU Marianne** ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, père et oncle **BACARI MANTSA Toussaint**, survenu le 04 Septembre 2023 en Afrique du Sud des suites d'une longue maladie. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **16499**